Chronique

LE DIX-SEPTIEME PRINTEMPS

Verdun, mai 1933.

C'était l'un des plus beaux jours de ce radieux printemps. Le hasard d'une promenade nous avait ramenés sur le champ de bataille qui fut tragique entre tous. Je ne l'avais pas vu depuis la fin de la guerre. Ah ! comme les choses se transforment vite ! Les grands plateaux désolés étaient ce jour-là déserts. Mais des foules viendront dans quelques mois. A ces pèlerins, étonnés de tant de verdure claire, peut-être n'est-il pas inutile d'indiquer, à côté de ce qu'ils verront, ce qu'ils auraient vu il y a dix-sept ans. Le tour que l'on fait est d'ailleurs à peu près celui qu'on faisait à la fin de la guerre, et les routes que l'on suit étaient déjà en grande partie praticables.

On sort toujours de Verdun au pied des grosses tours de la Porte Chaussée, et on suit le faubourg Pavé. C'est par là que montaient les relèves vers les secteurs de Douaumont et de Vaux. Et l'on prend la route 18, la route d'Etain. Le tour classique est de la suivre jusqu'à la hauteur du fort de Tavannes et de visiter tour à tour, en remontant vers le nord, les trois forts : Tavannes, Vaux et Douaumont. On tourne alors à l'ouest et en passant au pied des carrières d'Houdromont on gagne Bras, d'où on revient à Verdun. C'est un tracé commode. Il donne la vue de ces lieux célèbres, mais on les parcourt sans comprendre la bataille.

Pendant la guerre on menait les visiteurs sur un point qui avait l'avantage d'être à peu près épargné, sauf quand un écrivain indiscret avait daté de là une chronique, — et d'où l'action était parfaitement intelligible. Ce point est le fort de la Chaume. Il est à l'ouest de Verdun, sur la rive gauche. On a de là, à travers la Meuse, des vues en ciseaux sur le champ de bataille de la rive droite. C'est encore là qu'il faudrait conduire d'abord des enfants à qui on voudrait enseigner l'histoire.

Il y avait en 1916 devant la gorge du fort, en face de l'entrée, un boyau d'où en regardant vers le nord-est on avait une vue presque complète de la ligne défensive qui a été pendant si longtemps celle des Français. Verdun était à droite, et en arrière, dans le sud-est. Le matin, on voyait dans une buée de contre-jour les deux tours de la cathédrale et la masse gris clair de la ville. On avait devant soi la Meuse, et, au delà, un cirque de ravins convergents, dont l'aboutissement commun était sur la rivière, au village de Bras. Celui-ci était resté constamment aux mains des Français, mais serré de près; et les positions de combat formaient alentour un arc de cercle rapproché.

Vers la gauche, vous verrez à l'horizon une longue côte pelée et unie, qui est la côte du Poivre.Les Allemands en tenaient la crête. Mais on discernait très clairement, sur la contrepente, qui s'offrait aux regards, au-dessous de la crête occupée par l'ennemi, le feston de la première ligne française et les traces blanches des boyaux qui descendaient vers la Meuse. — A droite de la côte du Poivre, on voyait un éperon couronné de verdure, et qui était interrompu, face au spectateur, par un front de taille à pic. Ce front de taille, ce sont les carrières, alors célèbres, d'Houdromont. Plus à droite encore, le terrain se relève par de longues pentes qui mènent aux hauteurs de Souville. — Ainsi, autour de la cuvette de Bras, le regard explore un demi-cercle des hauteurs. Mais ce qui retenait l'attention, c'était l'arrière-plan visible au delà de ces hauteurs. On voyait, en effet, s'élever au loin, un peu à droite d'Houdromont, un vaste piton jaunâtre, une sorte de volcan perpétuellement couvert de fumée. C'était Douaumont, la clé de la défense de Verdun. Le fort, vu de partout, voit partout, et jusqu'au fond des lignes françaises. Perdu par mégarde le 25 février, il avait été repris une première fois par le général Mangin le 22 mai; mais la nouvelle ligne n'étant pas suffisamment flanquée à droite, le fort fut reperdu le surlendemain. Il ne fut repris que dans la grande attaque du 24 octobre, par le régiment colonial du Maroc.

Nous avons ainsi sous les yeux l'essentiel du champ de bataille de la rive droite. Ce champ de bataille est un plateau, qui tombe à l'ouest sur la Meuse et à l'est sur la plaine de Woëvre. Nous voyons à gauche couler la Meuse; à droite les hauteurs de Tavannes nous masquent l'éperon de Vaux, limite du plateau sur la Woëvre; au centre, Douaumont domine le paysage. Tracez maintenant une ligne allant de Bras à Haudromont et à Douaumont : c'est la ligne que le général Pétain, dans la nuit du 25 au 26 février, fixa comme celle de la défense définitive, où les troupes devaient se faire tuer sur place, tandis qu'il organiserait le champ de bataille en arrière. De la possession de ce cercle sur l'horizon a dépendu l'histoire de la France.

Revenons maintenant sur la rive droite, et commençons notre ronde en suivant, comme nous avons dit, la route d'Etain, qui nous mène au fort de Tavannes. Nous sommes dans l'arrière du champ de bataille. Mais l'arrière de Verdun était encore épouvantable. Nous suivons une crête bordée à gauche par un ravin qui s'abaisse vers des bois détruits, les bois de l'Hôpital. Au mois de mars 1916, les hommes sortaient de Verdun toutes les nuits pour venir faire des tranchées dans ces bois. Ils parcouraient ainsi seize kilomètres et travaillaient sous les marmites en voyant le fort de Souville à leur gauche, le fort de Tavannes à leur droite échanger dans l'obscurité des signaux lumineux et poursuivre par-dessus leur tête leur conversation silencieuse.

A la gorge du fort de Tavannes, où menait un chemin pierreux, il faut se retourner vers l'ouest et faire un tour d'horizon. Ce qu'on voit n'est qu'une longue ligne droite, sur laquelle s'élèvent seulement, à de grandes distances l'une de l'autre, trois bosses informes, peu saillantes et en même temps très visibles. Celle de gauche est la côte Saint-Michel, celle du milieu est le fort de Souville, celle de droite est le fort de Douaumont. — Saint-Michel, qui couvre immédiatement Verdun, était pour ainsi dire l'entrée du champ de bataille. Les cuisines roulantes étaient tapies juste derrière la crête. C'est là que les hommes de corvées allaient sous les obus chercher les vivres pour leurs camarades. — Douaumont marque l'emplacement des premières lignes françaises, au contact du fort perdu. Tout l'espace entre Saint-Michel et Douaumont, entre notre gauche et notre droite, était entièrement battu toutes les nuits par la grêle des obus allemands. Ainsi ces deux points délimitent l'arène du martyre de nos soldats. Entre les deux, et juste au centre, Souville est la borne où l'effort allemand a été brisé. L'ennemi, parti de Douaumont, dans le terrible effort de juin 1916, est allé jusque là, mais n'a pu prendre le fort. Toute l'étendue entre Douaumont et Souville est le suprême champ clos, pris et repris, le saint des saints de cette terre sacrée.

Du fort de Tavannes, allons au fort de Vaux. C'est aujourd'hui l'affaire de quelques minutes, dans un bonne voiture et sur une bonne route, qui parcourt un joli paysage. Le fort est nettoyé, étayé, maçonné, et un petit soldat nous en fait les honneurs. Mais imaginons que nous sommes en 1916, et que nous avons atteint Vaux par la piste qui vient de la Laufée, au travers d'un sol retourné, labouré, convulsé, plus pareil à la mer démontée qu'à la terre. Ses trous entre-croisés ne sont trop souvent que des tombes, et à chaque pas nous y découvrons une croix. Nous arrivons sur un petit plateau découvert. Il y a devant nous une espèce de rocher, creusé, bossué, pareil à ces écueils que la mer la plus furieuse a rongés pendant des siècles. C'est le fort. Aucune trace ne subsiste de la géométrie des ouvrages militaires. C'est une espèce de banc de pierre, irrégulier et bizarre. Ce qui fut le fossé apparaît comme un creux naturel, aux versants éboulés. Ce qui fut le mur d'escarpe est un talus, à mi-hauteur duquel court un vague sentier. En suivant ce sentier raboteux nous arrivons à la face nord. A notre gauche, le talus descend dans le fossé. A notre droite, le béton brisé se dresse encore, et de toutes parts des piquets de fer en sortent, comme les os d'une blessure. Ces piquets rouillés, rougeâtres, semblent une broussaille naturelle, une végétation. En nous y accrochant, nous escaladons le béton et nous nous trouvons sur le dessus du fort. C'est un champ inégal et dévasté où le vent souffle.

Partout sur le champ de bataille il nous faut ainsi, devant le paysage d'aujourd'hui, triste, calme et propre, tendre le paysage d'hier, violent et pathétique. De la route 18, presque à la sortie de Verdun, une route s'embranche vers le nord. A la fin de la guerre, on y voyait encore, passé la croisée de la chapelle Sainte-Fine, quelques pans de murs. C'était le village de Fleury. Les Allemands l'avaient pris en juin, ouvrant une brèche que le régiment colonial du Maroc fut chargé d'aveugler. Le 8 août, le régiment traversa ce terrain qui était couvert des morts allemands tombés le 23 juin et le 11 juillet. Sous l'explosion continue des obus, les soldats arrivent à la corne du village. Le 17, l'assaut général est donné : un bataillon s'élance à l'assaut en chantant la *Marseillaise* et se bat dans la poussière de moellons qui subsiste seule des maisons. A gauche, dans le ravin, un autre bataillon franchit un formidable barrage d'artillerie, tombe sur les lignes allemandes et massacre les garnisons à coups de grenades ou sous le tir des fusils-mitrailleurs. — Aujourd'hui, sous le tendre ciel de mai, les voitures roulent sans même ralentir.

Devant nous cependant un trait du paysage a subsisté. C'est une longue crête qui intercepte la vue et barre l'horizon comme d'un verrou. Elle va de Douaumont à droite à Froideterre à gauche. Les Allemands, qui avaient Douaumont, et qui marchaient sur Froideterre, s'avançaient donc vers notre gauche. Or à la croisée de la route que nous suivons, ils rencontraient un obstacle : l'ouvrage de Thiaumont. Un peu plus à gauche, on distinguait encore sur la crête, à la fin de la guerre, une autre silhouette. C'était le poste de commandement 118. Il était effondré. Le béton éclaté, l'amas des fusils tordus, des trépieds de mitrailleuses, des fils téléphoniques, des appareils à gaz, des ventilateurs, des caisses de cartouches, témoignaient de l'écrasement et de la lutte. Tout près un petit poste d'observation était resté intact. On y voyait encore les grenades préparées en cas d'attaque, et un tibia.

Pour descendre à l'ouest sur Bras, on traversait un des lieux d'horreur les plus achevés qui puissent se voir à la surface de la terre. Un bois, jadis jeté en manteau sur les éperons et sur les ravins, avait été entièrement coupé par les obus. Il n'en restait plus que des souches calcinées d'où aucun surgeon ne jaillissait. Le ravin, qui s'appelle le ravin de la Dame, est bordé sur la gauche d'une haute colline. C'était une paroi grisâtre, piquée et mouchetée de milliers de trous d'obus. Le dur calvaire de Verdun, broyé et malaxé, avait perdu sa forme. La colline avait pris l'aspect des dunes de sable. Elle en avait la mollesse, l'air solitaire et désolé. Rien ne vivait plus dans ce morne et blême paysage. Je viens d'y passer. Le vallon est rempli de taillis touffus. Une jeune verdure y croît sur les tombeaux.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

M. André Tardieu à Belfort

M. André Tardieu, ancien président du conseil, s'est rendu hier à Belfort, ainsi que le *Temps* l'a annoncé aux Dernières nouvelles.

Dans le discours qu'il a prononcé et qui a été coupé de chaleureuses marques d'approbation, M. André Tardieu a parlé en ces termes de la politique agricole des gouvernements qui lui ont succédé :

L'agriculture, je l'ai dit, n'a pas besoin seulement d'être dirigée avec vigilance, elle a besoin de se sentir aidée et aimée. Le marché du blé est un marché nerveux que certaines paroles poussent aux excès.

Parmi tant de discours que je pourrais citer, se trouve celui dans lequel l'honnorable M. Herriot dénonçait ce qu'il a appelé ma stérile politique de nationalisme économique. Si cette stérilité, si ce nationalisme ont consisté à assurer au blé français les avantages dont il a bénéficié trois ans durant, si c'est de cela qu'on se plaint, pas de doute possible, c'est moi le coupable.

Un peu plus tard, M. Julien Durand, ancien ministre du commerce, au lendemain de la première baisse de 50 francs, alors que le blé étranger arrivait dans nos ports à 53 francs, n'a pas hésité dans deux discours à la tribune le 17 juillet à la Chambre, et le 1er août à Saint-Nazaire, en 1932, à proclamer que le but du gouvernement était d'adapter les prix intérieurs à la parité des prix mondiaux. Pense-t-on qu'une telle déclaration n'ait pas gravement démoralisé les producteurs?

Puis ce fut, le 15 août, le ministre de l'agriculture, M. Abel Gardey, qui proféra cette étonnante formule : « Le gouvernement ne veut pas préciser les mesures envisagées par lui parce qu'il conserve l'espoir de n'avoir pas à les mettre en œuvre. » On a essayé par la suite de rattraper ces paroles imprudentes. Le mal était fait; je me félicite qu'aucun des cabinets dont j'ai été ou membre ou chef n'en ait jamais tenu de pareilles.

J'ai le droit d'ajouter que les quelques mesures prises depuis lors ont été faibles, insuffisantes et tardives, et que de notre temps les choses marchaient d'une autre allure.

En 1931, je recevais tous les matins les producteurs, la caisse centrale de crédit agricole, le président du syndicat général de la Bourse de commerce, les représentants de la Banque de France et des établissements de crédit, je réglais une à une les difficultés.

En 1932, le ministre n'a convoqué qu'une fois la Banque de France et n'a jamais fait appel aux établissements de crédit. Le marché a été sans direction. De même, l'action entreprise a été insignifiante. Ai-je besoin d'ajouter que les récentes décisions sont venues huit ou dix mois trop tard et que venant trop tard, elles sont trop étriquées ?

A vrai dire, la paysannerie française aurait dû se douter que la politique du cartel, étant sous la domination du socialisme, ne peut être profitable à ceux qui cultivent le sol. Je le leur avais fait prévoir. Pourquoi ne m'ont-ils pas cru ?

Ignorent-ils le mot de Jaurès : « Le socialisme fera le bonheur des paysans malgré eux » ? et sont-ils d'humeur à permettre qu'on leur fasse faire quelque chose malgré eux, surtout s'il s'agit d'abandonner leurs terres à la collectivité ?

Ignorent-ils cette autre formule de Jaurès : « La petite propriété comme la grande devra disparaître » ? Et celle-ci, qui est de Jules Guesde, et dont je prie les dames d'excuser la crudité : « Il faut violer la classe rurale pour la féconder. » Ceux qui votent pour ce cartel, dont les socialistes sont les maîtres, sont des naïfs qui oublient qu'une civilisation rurale est forcément conservatrice. Je le dis comme je le pense, car je n'ai pas peur des mots.

Aussi bien, est-ce à nous, républicains du centre, qu'on peut reprocher d'emprunter au passé les moyens arbitraires ? Ce n'est pas nous, ce sont les socialistes qui ont proposé les vacances de la légalité. Ce n'est pas nous, ce sont les socialistes qui ont rétabli la lettre de cachet en matière conjugale.

M. Tardieu, faisant une analyse de la crise actuelle, a déclaré que c'est la politique agricole qui a porté le trouble. Il a exposé quel fut son plan de défense : bataille des frontières, bataille de l'arrière pour remède immédiat; organisation du terrain, équipement de l'agriculture pour remède futur. La conférence économique mondiale, a-t-il dit ensuite, fut une idée anglaise à Lausanne. Elle sera exploitée par les Américains, car les Etats-Unis n'ont qu'un but, à l'heure actuelle : écouler leur surproduction agricole et l'imposer aux autres nations, à l'aide d'un procédé qu'on appellera trêve douanière.

Dans ce cas, a ajouté M. Tardieu, notre devoir est très net; il ne faut pas laisser toucher à nos contingentements, qui sont une réplique à des prohibitions et à des dévalorisations. La défense de l'agriculture est à la base de la prospérité nationale française.

M. André Tardieu, s'adressant aux agriculteurs, a conclu dans les termes suivants :

Aujourd'hui comme demain, je m'efforcerai de vous défendre de toutes mes forces. Défendez-vous, sachez que tout dépend de vous et que, d'une large union entre les agriculteurs, viendra le salut du sol français.

L'ancien président du conseil a quitté Belfort à 17 heures.

Le conseil supérieur de l'Exposition internationale de 1937

Le *Journal officiel* publie ce matin un décret, instituant sous la présidence du ministre du commerce et de l'industrie, un conseil supérieur de l'Exposition générale internationale de Paris 1937.

Le conseil supérieur comprend un vice-président, délégué du ministre, et dix-sept membres au plus, nommés par décret rendu sur la proposition du ministre du commerce et de l'industrie.

Les membres du conseil exercent gratuitement leurs fonctions.

Le commissaire général, le délégué comme commissaire général et le délégué général assistent de droit aux séances du conseil supérieur avec voix délibératives. Le contrôleur des dépenses engagées à l'exposition assiste avec voix consultative aux séances du conseil supérieur.

Le commissaire général peut soumettre au conseil supérieur les questions d'ordre général qui concernent la préparation, la réalisation, l'exploitation et la liquidation de l'Exposition.

Le conseil supérieur, à la demande du commissaire général, émet son avis notamment sur :

1° Les projets de budget et les comptes administratifs de l'Exposition;

2° Le règlement général et la classification générale;

3° Le statut du personnel et plus spécialement les conditions de son recrutement;

4° La création et le fonctionnement des commissions et jurys.

Le conseil supérieur propose au ministre du commerce et de l'industrie le taux des traitements et indemnités de tout le personnel de l'Exposition.

Sont nommés membres du conseil supérieur de l'Exposition générale internationale de 1937 :

MM. Marius Blanchet, ancien commissaire général de l'exposition internationale de la houille blanche et tourisme;

Fernand Chapsal, sénateur, ancien ministre, président du comité français des expositions;

Alexis Charmeil, directeur honoraire au ministère du commerce et de l'industrie;

Henri Chaumet, directeur au ministère du commerce et de l'industrie;

Louis Courtray inspecteur général des finances, chef de service de l'inspection générale des finances;

Raoul Dautry, directeur général des chemins de fer de l'Etat;

René Duchemin, président de la confédération générale de la production française;

Julien Durand, député, ancien ministre;

Albert Gallicier, industriel;

Frantz Jourdain, président de la fédération des artistes créateurs du Salon d'automne;

Edmond Labbé, directeur général de l'enseignement technique au ministère de l'éducation nationale;

Le Blanc-Barbedienne, président de la fédération des métiers d'art;

Leclerc, gouverneur du Crédit foncier de France;

Louis Nicolle, directeur du Conservatoire national des arts et métiers;

Louis Proust, député, président du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Rouché, directeur du théâtre national de l'Opéra;

Tournan, sénateur.

Le *Journal officiel* publiera également un arrêté du ministre du commerce et de l'industrie, aux termes duquel :

M. Pignerol, inspecteur général des finances, directeur des finances de la ville de Paris, a été nommé directeur des finances de l'Exposition générale internationale de Paris 1937;

M. Giraud, directeur général des travaux d'architecture de la ville de Paris, a été nommé directeur des travaux d'ingénieurs de l'Exposition;

M. Martzloff, directeur des services de l'architecture et des promenades de la ville de Paris, a été nommé directeur de l'architecture, des parcs et jardins de l'Exposition;

M. Magne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, a été nommé directeur de l'exploitation;

M. Charles Letrosne a été nommé architecte en chef de l'Exposition.

Traité d'amitié franco-turc

Aujourd'hui sont promulgués le traité d'amitié, de conciliation et d'arbitrage signé à Paris, le 3 février 1930, entre la France et la Turquie ainsi que le protocole portant la même date.

Les ratifications de ces actes ayant été échangées à Paris le 13 mai 1933, lesdits actes recevront leur pleine et entière exécution.

L'anniversaire de Vauban

Sébastien Le Prestre, plus connu dans les fastes de notre histoire sous le nom de maréchal Vauban, a reçu, hier, dans son village natal morvandiau de Saint-Léger-de-Fourcheret, un hommage joyeux à l'occasion du troisième centenaire de sa naissance. Drapeaux et oriflammes pavoisaient le bourg coquet où un cortège conduit par le maire, le docteur Chevilotte ; le sous-préfet d'Avallon, M. Dupard; le général Lacapelle; l'archevêque de Sens, Mgr Feltin, se rendit devant la maison natale du maréchal où de pieux souvenirs sont conservés. Et l'éloquence officielle célébra tour à tour le stratège, l'ingénieur, le précurseur qui donna à la France ses fortifications et inscrivit dans notre histoire une page de gloire.

La fédération socialiste de la Gironde et le discours de M. Paul Faure

La manifestation organisée à Bordeaux, comme le *Temps* l'a relaté hier, par des socialistes de « gauche » et au cours de laquelle M. Paul Faure a prononcé un discours que nous avons analysé, a amené une réplique de la fédération socialiste de la Gironde (S. F. I. O.).

La commission administrative de cette fédération communique, en effet, une note dans laquelle elle signale d'abord que la manifestation de M. Paul Faure n'avait réuni que 200 militants, alors que la fédération de la Gironde compte 7,000 membres.

Cette réunion, précise la commission administrative, ne saurait être retenue comme une manifestation officielle de la fédération de le Gironde et n'a que l'importance très relative que lui ont donnée les représentants d'une minorité infime de la fédération girondine S.F.I.O.

La commission administrative exprime son étonnement de ce que le secrétaire administratif du parti se soit déclaré dans l'impossibilité de saisir M. Paul Faure de la communication de la fédération de la Gironde et constate que le secrétaire général du parti a assisté, le 14 mai, à un banquet organisé par des représentants de la minorité fédérale, malgré l'avis de la commission administrative de la fédération de la section de Bordeaux.

La commission administrative regrette que le secrétaire général du parti ait cru devoir participer à ce banquet et ait ainsi apporté sa collaboration à une minorité dont l'attitude risque de troubler la vie d'une fédération du parti.

La note se termine par une protestation, auprès de la commission administrative permanente, « contre ces agissements qui ne peuvent servir une tendance qu'en desservant le parti lui-même ».

A la fédération des fonctionnaires

La commission exécutive de la section de la Seine de la fédération générale des fonctionnaires, communique une motion dans laquelle elle proteste contre la décision de la commission sénatoriale des finances, qui a disjoint l'article 118 relatif à l'application de la deuxième tranche de péréquation des retraites en 1933. Elle rappelle « que les économies qui devaient permettre la péréquation des retraites, ont été réalisées et même largement dépassées grâce aux modifications profondes, *mais souvent arbitraires*, apportées à la classification en services sédentaires et services actifs, grâce aussi à l'arrêt des mises à la retraite ». La commission demande aux militants de la fédération générale des fonctionnaires d'agir auprès du Parlement et du gouvernement pour obtenir l'application de la deuxième tranche de péréquation des retraites dès 1933.

D'autre part, la commission exécutive, dans une deuxième note, constate, à propos des déclarations de M. Lamoureux au sujet des indemnités des fonctionnaires, que le gouvernement, en opérant une retenue de 10 0/0 sur toutes les indemnités, commettait une injustice au profit des hauts fonctionnaires.

Manifestation de contribuables

Pour protester contre les dépenses excessives, l'insuffisance des économies et l'accroissement des charges fiscales, la Fédération des contribuables de la Seine organise le samedi 27 mai, à 14 h. 15 précises, deux grands meetings qui se tiendront en même temps à Magic City et à la salle Bullier.

Opérations des caisses d'épargne

Voici les résultats, parvenus du 1er au 15 mai, des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la caisse des dépôts et consignations :

Dépôts de fonds..... Fr.	53.386.152 67
Retraits de fonds.....	65.054.969 99
Excédents de retraits...	11.668.817 32

En conséquence, l'excédent de retraits du 1er janvier au 15 mai 1933 atteint 84,276,845 fr. 86.

Journée parlementaire

LA CHAMBRE

Avant la rentrée

Les couloirs du Palais-Bourbon ont repris hier quelque animation, mais surtout du fait de la présence des membres de la commission des finances qui ont siégé matin et soir.

Plusieurs d'entre eux ont manifesté quelques appréhensions sur l'état de la Trésorerie; l'audition de MM. Georges Bonnet et Lamoureux qui devait avoir lieu à ce sujet aujourd'hui a été reportée à demain, mercredi.

Les ministres des finances et du budget auront notamment à s'expliquer sur la récente émission de bonds du Trésor en Grande-Bretagne, dont les intérêts ont fait l'objet d'une nouvelle demande de crédits dans le budget du ministère des finances.

Malgré les préoccupations causées par la situation du Trésor, l'incertitude qui règne sur les résultats du voyage de M. Edouard Herriot à Washington, les inquiétudes provoquées par l'hitlérisme, la crise économique et celle du chômage, la rentrée semblait hier devoir se passer dans le calme.

Les socialistes ne paraissaient pas disposés à créer de l'agitation ou à accroître les difficultés actuelles tant extérieures qu'économiques et financières, trop préoccupés qu'ils étaient et seront de maintenir l'unité d'action et la discipline de leur groupe parlementaire. Les deux fractions opposées s'apprêtaient du reste à s'affronter dès aujourd'hui à l'occasion de la nomination de nouveaux dirigeants en remplacement du président, M. Léon Blum, et du secrétaire général, M. Vincent Auriol, démissionnaires, il y a quelques semaines à la suite de leurs dissentiments avec la majorité de leurs collègues.

Si des solutions de transaction ne sont pas trouvées pour transformer certaines décisions prises par le Sénat, en vue de réaliser des économies budgétaires, la majorité du groupe socialiste pourra-t-elle continuer à soutenir un gouvernement dont les ministres des finances et du budget — demeurant fidèles à l'engagement pris au Luxembourg — poseraient la question de confiance sur le maintien des compressions de dépenses ou sur la suppression de certaines prodigalités?

Et au cas où une fraction importante du groupe socialiste sacrifierait le ministère à la démagogie, M. Daladier trouverait-il, dans l'opposition, un nombre suffisant de suffrages pour lui servir de majorité de rechange?

C'est là tout le problème politique qui se posera, sans doute à partir du début de la semaine prochaine et jusqu'à la fin du mois, pendant les navettes successives entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg.

La commission des finances avait déjà examiné hier soir près des deux tiers des modifications faites par le Sénat aux budgets particuliers. Elle n'avait rétabli qu'un petit nombre de crédits réduits ou supprimés par la haute Assemblée et son président, M. Malvy, pensait en terminer aujourd'hui avec cette étude. Mais c'est surtout l'examen de la loi de finances — qu'elle compte terminer avec la semaine — qui révélera les divergences de vues entre le Sénat et la commission des finances et que le gouvernement sera appelé à arbitrer en posant la question de confiance, soit à la Chambre soit, peut-être pour éviter une rupture de la majorité, devant la haute Assemblée.

Mais ne serait-ce pas, dans ce dernier cas, aux dépens de l'équilibre budgétaire?

A la commission des finances

Voici les principaux passages du communiqué de la commission :

La commission des finances a tenu une deuxième séance au cours de l'après-midi durant laquelle elle a ratifié la plupart des réductions votées par le Sénat.

Elle a adopté les crédits des services judiciaires en réservant le chapitre relatif aux tribunaux de première instance.

Elle a ensuite examiné les chapitres des affaires étrangères et relevé, à la demande du gouvernement, les crédits du chapitre 22 (frais de courrier). Elle a rétabli le crédit de la Chambre sur la contribution aux associations de propagande et d'étude pour la Société des nations.

Au budget de la guerre, la commission a accepté au chapitre 1er relatif au personnel militaire de l'état-major un nouvel aménagement de crédits comme conséquence de la création de la direction des fabrications de guerre. Elle a rétabli les crédits de la Chambre sur les chapitres 39 et 40 (établissements de l'artillerie).

Au budget de la marine, le crédit voté par la Chambre en faveur de l'artillerie navale a été rétabli.

Sur le budget de l'éducation nationale, les crédits de la Chambre concernant les frais des examens, l'expansion de la France à l'étranger, l'Ecole des Chartes, les bibliothèques nationales, les recherches scientifiques et les bourses nationales ont également été rétablis.

Les décisions du Sénat sur le budget de l'éducation physique ont été ratifiées.

Sur le budget des beaux-arts, la commission a rétabli les crédits votés par la Chambre en faveur des concerts à Paris et limité à 600,000 francs les réductions proposées par le Sénat aux chapitres des musées nationaux et des bâtiments civils.

Après avoir adopté les modifications du Sénat au budget de la Caisse d'épargne, la commission a entendu M. Valière sur le projet de loi améliorant les retraites des ouvriers mineurs. Elle a adopté les conclusions de son avis favorable aux propositions du rapporteur de la commission des mines tendant au relèvement à 5,500 francs des retraites des mineurs.

Ajoutons que la commission a réservé son vote sur un crédit nouveau demandé dans le budget du ministère des affaires étrangères pour la participation de la France aux frais de réunion d'un certain tribunal d'arbitrage appelé à juger les conflits survenus à propos du plan Young. Ce tribunal aurait été convoqué pour arbitrer un différend survenu entre l'Allemagne et le Portugal.

Plusieurs membres de la commission, parmi lesquels M. Georges Mandel, se sont étonnés qu'un tribunal fût chargé de s'occuper des infractions commises au plan Young au moment même où ce plan n'est plus exécuté. Ils ont suspendu leur décision en vue d'obtenir du gouvernement des explications.

La propriété commerciale

Le texte de la proposition de loi sur la propriété commerciale va revenir, pour la troisième fois en deux ans, au Palais-Bourbon.

Le Sénat et la Chambre sont d'accord pour assurer un traitement privilégié aux locataires anciens combattants et pour relever de la forclusion de nombreux locataires maintenus encore dans les locaux.

Mais la haute Assemblée a refusé de proroger l'effet des lois du 10 mars et 10 décembre 1932, bien que la Chambre eût demandé leur reconduction en temps utile. De nombreux locataires attendent aussi le vote de la loi qui permettra aux dispositions adoptées déjà par les deux assemblées de prendre effet.

La commission du commerce et son rapporteur, M. Henri Tasso, n'ont pas cru devoir accepter le projet revenu du Luxembourg parce qu'il avait été trop profondément modifié sur les points vitaux de la réforme.

Le nouveau texte maintient les dispositions antérieurement votées à la Chambre sur les points visant : les locaux accessoires; les offres des tiers; les anciens locataires; la fixation de l'indemnité d'éviction; l'obligation de l'occupation après la reprise; le droit des combattants; le droit de reprise du locataire sur le fonds qu'il a lui-même vendu; les locataires des collectivités; la fixation de l'indemnité provisionnelle; les relèvements de forclusion.

La controverse instituée entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon durant depuis six ans, le rapporteur espère que le Sénat tiendra compte de l'esprit de transaction reflété par ce texte lorsque celui-ci retournera une fois de plus devant lui et qu'il l'acceptera alors intégralement.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 17 MAI 1933

LA MUSIQUE

LES ORIGINES DE RICHARD WAGNER

I

Une lettre de Mme Daniela Thode à M. Guy de Pourtalès. — Richard Wagner est-il le fils de Frédéric Wagner ou de Ludwig Geyer?

Si étrange que cela puisse paraître, Richard Wagner est devenu, me dit-on, le grand inspirateur de la politique raciste de l'Allemagne actuelle. Les nouveaux dirigeants du Reich se réclament avec fierté de quelques-unes des théories professées par le maître saxon. Ils le tiennent pour l'incarnation énergique et sans aucun mélange du génie national allemand.

A ce propos et à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'auteur de *la Tétralogie*, on vient de soulever une fois de plus la question des origines de Richard Wagner. Dans son beau livre, *Wagner, histoire d'un artiste*, M. Guy de Pourtalès, a écrit au sujet de la mère de Wagner :

Geyer l'aimait peut-être déjà depuis longtemps, et il est certain qu'elle l'aimait aussi. Combien de fois n'était-il pas venu lui tenir compagnie, le soir, pendant que son mari hantait les coulisses du théâtre Thomé, où il avait de belles amies. Les médisants assuraient même que le jeune Richard était le fils de leurs amours. Enfant adultérin, soit. Cela n'était pas si grave et Gottlob-Frédéric Ier, le théologien, n'avait-il donc pas eu un fils naturel ? Johanna elle-même ne se disait-elle pas d'origine mystérieuse, inconnue, princière peut-être?... Cette généalogie romanesque devait encourager la veuve du greffier et son ami Geyer à unir leurs destinées. Ils résolurent de se marier... Protestant de très vieille souche, comme les Wagner, avec peut-être une goutte de sang israélite (la chose n'a jamais été bien prouvée), Geyer descendait d'une lignée modeste comptant des fonctionnaires, des organistes, et en cela encore fort semblable à celle des Wagner.

Au mois d'octobre dernier, j'ai analysé ici même l'importante étude biographique publiée par M. Guy de Pourtalès. J'avais témoigné de quelque surprise à la lecture du passage que j'ai cité plus haut. L'érudit brillant qu'est M. Guy de Pourtalès aurait pu poser, me semblait-il, avec plus de précision, les termes du problème des origines de Richard Wagner. Je regrettais, en particulier, qu'il n'eût pas été à même de consulter l'édition originale de l'autobiographie (*Mein Leben*) dictée par Richard Wagner à sa femme Cosima. Nietzsche, qui avait corrigé les épreuves de cette édition première, prétendait que le volume commençait par cette phrase : « Je suis le fils de Ludwig Geyer. »

M. Guy de Pourtalès me répondit en une lettre, insérée dans le feuilleton du *Temps* en date du 8 mars dernier, que l'unique exemplaire de l'édition originale de l'*Autobiographie* se trouve dans la collection Burrell, en Amérique, et qu'il ne lui avait pas été possible d'en prendre connaissance.

Mon intention n'était pas d'entrer dans le fond du débat. Mais M. Guy de Pourtalès m'a adressé une nouvelle lettre dont l'intérêt n'échappera pas aux lecteurs de ce feuilleton. Il me faut donc coûte que coûte apporter ma contribution personnelle à la discussion qui s'est engagée sur la place publique. Voici tout d'abord la missive précieuse et développée de M. Guy de Pourtalès :

Monsieur,

Vous voudrez bien m'excuser de reprendre une fois encore la plume au sujet des « origines » de Richard Wagner. Mais, à la suite de la lettre que je vous ai adressée naguère, et que vous avez publiée dans le *Temps* du mercredi 8 mars dernier, j'ai reçu de Mme Daniela Thode, fille aînée de Hans de Bülow et de Cosima Liszt (et belle-fille de Richard Wagner), le document ci-joint. Mme Thode vous prie de l'insérer dans votre journal.

D'autre part, je me vois contraint de le faire suivre de quelques commentaires afin d'exposer une fois encore mon point de vue sur un problème toujours controversé, et dont la piété filiale de Mme Thode s'est émue, sans que son argumentation soit parvenue, j'en ai peur, à le résoudre. Voici donc tout d'abord la communication de Mme Thode :

Dans la presse quotidienne et dans divers écrits récemment publiés, notamment dans un article du Temps, *en date du 8 mars, une légende continue d'être répandue suivant laquelle Richard Wagner serait le fils de son beau-père Ludwig Geyer. Cette légende est inconciliable avec les précisions suivantes, données à cet égard par le maître lui-même, âgé de 70 ans, au commencement de son* Autobiographie, *dont la première édition a paru à Bâle, par l'intermédiaire de Nietzsche. Voici ce que dit l'*Autobiographie : « *Né le 22 mai 1813, à Leipzig, sur le Bruhl, au deuxième étage du Lion rouge et blanc, j'ai été baptisé, deux jours plus tard, en l'église Saint-Thomas, sous le nom de Guillaume-Richard. A ma naissance, mon père, Frédéric Wagner, était secrétaire à la direction de la police. Il avait l'espoir de devenir directeur, quand il mourut au mois d'octobre de cette même année. Surmené par l'énorme travail qu'imposèrent à son département les affaires résultant des troubles de ce temps-là et de la bataille de Leipzig, sa constitution ne put résister à la fièvre typhoïde, alors épidémique...* (Vol. I, page 3.) *Il témoigna ouvertement de son grand attachement au théâtre en choisissant pour ami intime l'acteur Louis Geyer. Si, dans le choix de cette amitié, mon père fut guidé surtout par son amour de la scène, il eut en même temps la chance d'introduire à son foyer le plus noble des bienfaiteurs : dans la suite cet artiste modeste, profondément ému du décès si rapide et si imprévu de son ami Wagner, consacra sa vie à élever et à instruire la nombreuse progéniture que celui-ci laissait en mourant...* (page 4.) *Geyer, éprouvé par l'existence, et n'ayant ni patrie ni foyer, devait ressentir le besoin d'un intérieur familial, car il épousa la veuve de son ami un an après la mort de celui-ci. Il fut un père plein de sollicitude pour les sept orphelins... Désirant m'adopter tout à fait, il m'inscrivit sous son nom lorsqu'il me mit à l'école, de sorte que, jusqu'à l'âge de 14 ans, j'ai été Richard Geyer pour mes camarades de Dresde. Ce ne fut que bien des années après sa mort, et ma famille étant retournée à Leipzig, que je repris, dans le cercle de ma première parenté, le nom de Richard Wagner* (pages 5 et 6.) »

La légende (continue Mme Thode) *doit provenir du fait que quand il fréquenta à Dresde l'école de la Croix, le petit Richard y fut inscrit sous le nom de Geyer. Après la mort prématurée de son beau-père, au moment où sa famille revint à Leipzig, il reprit le nom de son véritable père. Il parla souvent avec une émotion reconnaissante de Ludwig Geyer, qui, après la mort de son ami Wagner, malgré sa santé délicate et ses moyens restreints, prit à sa charge la veuve et les sept enfants pour lesquels il se montra un père affectueux et plein de sollicitude.